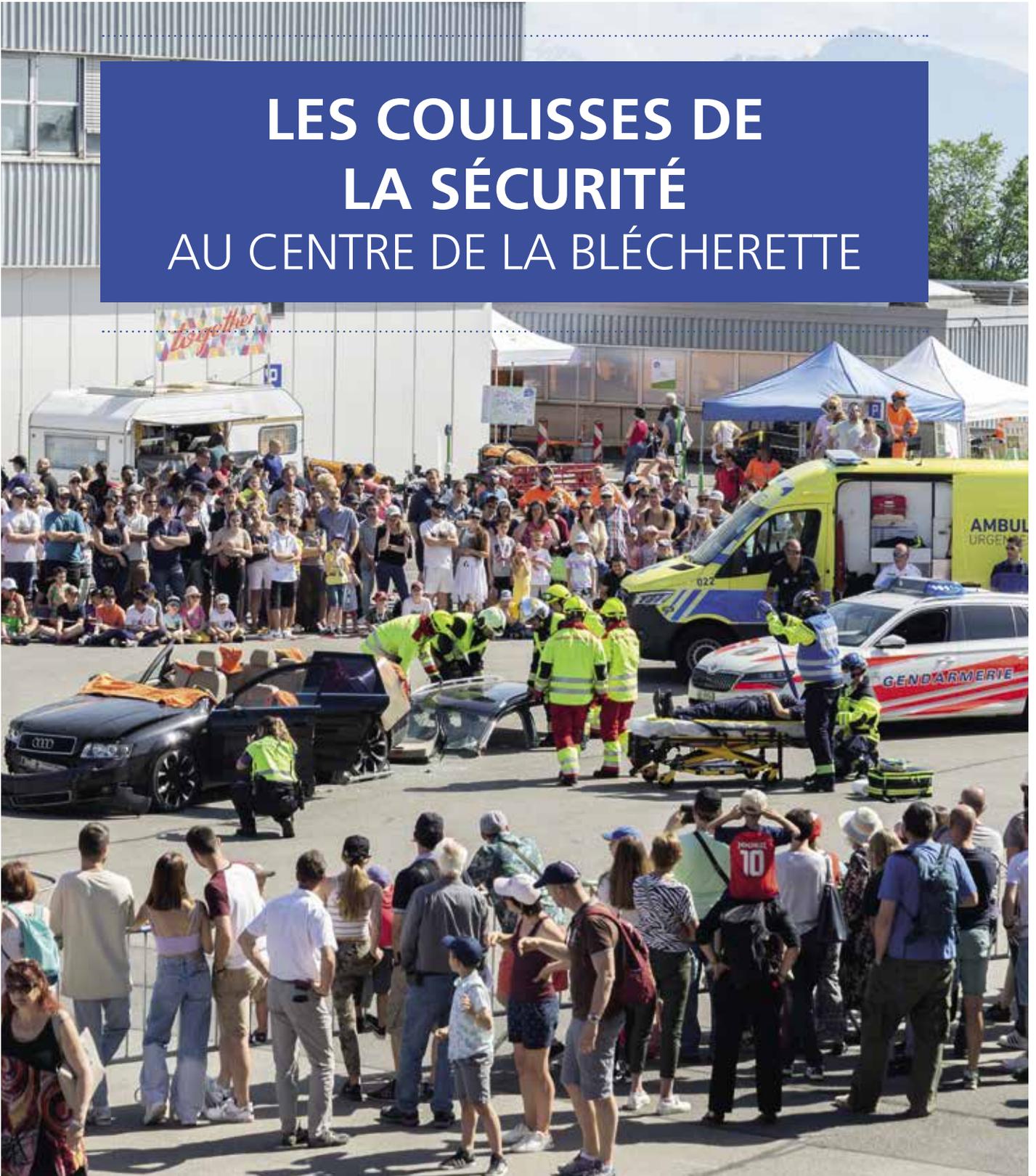


# POLICANT.info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



## LES COULISSES DE LA SÉCURITÉ AU CENTRE DE LA BLÉCHERETTE



**Plus qu'un système d'alarme...**

- ✓ Étude de sécurité gratuite
- ✓ Consultation personnalisée de votre foyer
- ✓ Un seul interlocuteur pour votre système d'alarme, sa révision et l'intervention



**Un concept de sécurité « all inclusive »  
pour votre foyer !**

Demandez aujourd'hui votre offre gratuite  
sur **[www.securitas-direct.ch](http://www.securitas-direct.ch)**  
ou au **0800 808 590**

# « GARDEZ LA FLAMME ! »

Pour son dernier édito, le commandant nous a reçus dans sa région de Lutry afin de répondre à nos questions dans un cadre moins formel.

**Commandant Antenen, vous nous recevez à Lutry, au bord du lac et à côté des vignes. Ce sont vos racines ?**

Oui, mais par adoption car j'ai grandi à Lausanne. À l'âge de 18 ans, je jouais au football et j'ai été transféré au FC Lutry, c'est ainsi que j'ai découvert cette région et c'est également là que j'ai eu le bonheur de rencontrer ma femme. Nous avons d'abord passé beaucoup de temps dans la cabane de vigneron qu'elle possède dans les vignes à côté de Lutry. Puis, il y a un peu moins de 20 ans, nous avons fini par trouver la maison de nos rêves, près de la Tour Bertholod.

**Le sport, c'est la liberté ?**

Oui, en tout cas pour moi. Le sport m'a permis de m'élever mentalement et dans les métiers que j'ai pratiqués, c'était nécessaire. Il y a eu deux périodes dans ma vie sportive. Une première orientée vers le jeu et le sport d'équipe comme le football, que j'ai pratiqué jusqu'à 50 ans. Puis une deuxième, davantage orientée vers la discipline personnelle et la santé, avec le VTT et la course à pied. Je trouve que lors de ces efforts, en repoussant ses limites, on arrive bien à évacuer la pression. Il y a également le tennis que je pratique régulièrement, je trouve que ce sport est un bon compromis entre l'effort individuel et le plaisir. J'ai aussi la chance d'être très impliqué dans le sport au niveau des organisations internationales, ce qui m'a ouvert et m'ouvre encore de nombreux horizons.

**Auriez-vous pu être policier ?**

Mais je suis policier ! Mais sinon oui, je comprends bien la question... Aurais-je pu intégrer une section de gendarmerie ou une brigade de la sûreté ? Oui, sans aucun doute, mais la vie a fait qu'après mes études de droit, j'ai eu l'opportunité de devenir juge informateur ; ça a été une très belle période. Et puis, après 26 ans de magistrature, la fonction de juge d'instruction a disparu et a été remplacée par celle de procureur. Le hasard a fait que c'est dans cette même période que la succession du commandement de la Police cantonale vaudoise s'est présentée. J'ai donc embrassé cette nouvelle carrière, non planifiée, avec grand plaisir. Ce fut une expérience passionnante.

**Aviez-vous un porte-bonheur dans votre poche pour les moments difficiles ?**

Dans ma poche, non, mais dans mon bureau, oui. Cet objet, d'origine inuit, s'appelle un Inuksuk. C'est un bonhomme d'une dizaine de centimètres de haut, fait de petites pierres, qui aide à prendre les bonnes décisions. Je l'avais acheté au Canada lorsque j'y ai effectué ma dernière commission rogatoire de juge en 2009.

**Acceptez-vous de nous parler de vos projets ?**

Oui, bien sûr ! Passablement d'entre eux tourneront au-



tour du sport, mais je reste ouvert à toutes propositions. Parmi mes projets, il y aura des voyages, dont certains à moto, en compagnie de mon fils, avec lequel j'ai déjà sillonné le Costa Rica, le Ladakh et le Cambodge. Nous aimerions descendre le Nil à moto et nous lancer dans la traversée de la Cordillère des Andes. J'ai aussi envie de retourner en Afrique, continent que j'ai découvert sur le tard. Lors d'un voyage en Ouganda l'an dernier, dans certains endroits, j'avais l'impression de me trouver dans le monde originel, avec des espaces immenses, une nature intouchée et parfois, au loin, des troupes d'éléphants qui cheminaient tranquillement, le tout, dans un silence absolu. C'était tout simplement fascinant. Et puis, j'ai désormais trois petits-enfants à qui je pourrai consacrer davantage de temps.

**Quel souvenir aimeriez-vous laisser dans l'institution ?**

J'aimerais laisser le souvenir d'un humaniste, ouvert et bienveillant. D'un constructeur de ponts aussi.

**Avez-vous un message à faire passer ?**

J'ai eu beaucoup de plaisir et de bonheur à diriger cette institution et j'ai beaucoup aimé les personnes qui y travaillent. Je leur souhaite de garder la flamme et de conserver la qualité du travail qu'ils accomplissent pour assurer la sécurité de ce coin de pays.

Propos recueillis par Alexandre Bisenz

*C'est au bord du lac, dans sa région de Lutry, que le commandant Jacques Antenen a répondu aux questions du Polcant info.*

# SOMMAIRE

N°125 JUIN 2022

- 03 : **Mot du commandant**  
Jacques Antenen
- 05 : **Mot de la conseillère d'Etat**  
Béatrice Métraux
- 06-07 : **Division incendie**  
Dans le feu de l'action
- 08-09 : **Loïc Rossier**  
Garde Suisse Pontificale
- 10-11 : **Prévention cybercriminalité**  
Campagne nationale
- 12-13 : **Journée des particularismes**  
Apprentis policiers
- 15-17 : **Portes ouvertes 2022**  
Les coulisses de la sécurité
- 18-19 : **CEH Christian Savary**  
Sa passion pour l'hélicoptère
- 20-21 : **Les enjeux du DPR**  
Discrétion et savoir-vivre
- 22-23 : **Cyberescroqueries**  
Ce que nous disent les chiffres
- 25 : **eCop**  
Pour accompagner les jeunes
- 26-27 : **Urgencespolice**  
Création de la CVP
- 28 : **Création d'une plateforme**  
Echanges entre la Police et la communauté étrangère
- 29-31 : **Collaborateurs**  
Arrivées et départs

## IMPRESSUM

**DONNÉES DE DIFFUSION** Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne

**COMITÉ ÉDITORIAL** Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • Florence Maillard: rédactrice en chef adjointe • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Gianfranco Cutruzzolà • Valérie Ducommun-dit-Verron • Raphaël Demont • Coralie Rochat. **PHOTOS** Police cantonale vaudoise • Jessica Genoud, Adobe Stock • Media GSP • Jean-Bernard Sieber, ARC Photos • Photo couverture: Olivier Perriraz.

**MISE EN PAGE** Next Communication SA. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de fécule de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70.

**CONTACT** communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © *Police cantonale vaudoise*.  
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.



# « MERCI À TOUTES ET À TOUS »

## Pour son dernier édito, Béatrice Métraux rend hommage l'ensemble de la Police cantonale

Mesdames et Messieurs les cadres et collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale,

Mes premiers mots sont des mots de remerciements pour votre engagement et votre collaboration pendant les huit ans durant lesquels j'ai assumé la responsabilité politique de la Police cantonale vaudoise, de 2014 à aujourd'hui.

Au moment de quitter le Conseil d'Etat, et de redevenir une citoyenne ordinaire, je saisis l'occasion de tirer un bilan de cette période, mais aussi d'esquisser quelques perspectives pour votre institution afin qu'elle contribue toujours au rayonnement de notre canton.

Le bilan est d'abord humain. Au cours de cette période, j'ai fait la connaissance et côtoyé beaucoup d'entre vous. Des officiers comme des agents de terrain, des policiers chevronnés comme de jeunes brevetés au début de leur carrière. J'ai apprécié vous rencontrer et de travailler avec vous, toutes et tous. J'ai constaté votre immense loyauté, votre sens du devoir.

J'ai pu ainsi découvrir la richesse et la diversité de la Police cantonale avec sa mosaïque de profils, d'expériences, d'aspirations. Le Canton dispose, grâce à vous, d'une police compétente, polyvalente, efficace et humaine.

La diminution importante de la criminalité dans notre canton depuis désormais une décennie est à mettre en lien avec les qualités professionnelles de l'ensemble du personnel de la Police cantonale.

Vous le savez, la criminalité se transforme; je me réfère ici à l'essor de la cybercriminalité comme à la lutte contre les réseaux transfrontaliers. Il est alors indispensable de penser aux moyens humains et techniques dont les polices ont, et auront, besoin.

Il s'agit aussi de mettre l'accent sur la formation: la complexité des tâches, les attentes légitimes de la part de la population requièrent une formation de base renforcée – ce qui est désormais le cas au niveau suisse avec un cursus en deux ans au lieu d'un seul – et des formations continues en phase avec les réalités du terrain. Le projet d'une école romande de police multisites, rendu public en mars 2022, est appelé, de son côté, à fournir le cadre et les outils indispensables à une formation de plus en plus performante.

Durant ces années, je voudrais souligner l'excellente collaboration qui s'est établie avec Jacques Antenen, votre commandant, et les cadres de la Polcant. Au fil du temps, nous avons pu développer une vision partagée face aux grands défis sécuritaires de ce début de siècle. J'ai apprécié ces échanges directs et fructueux.

Nous avons ainsi trouvé des solutions adaptées et efficaces pour régler des situations qui nécessitaient des prises en charge rapides, en nous appuyant aussi sur

le bon fonctionnement de la police coordonnée dont il s'agit d'encourager toutes les synergies possibles.

Parmi les sujets qui retiennent mon attention, je relève l'engagement remarquable des polices vaudoises dans les dispositifs mis en place lors de la pandémie de coronavirus, qui durant deux ans, a fortement marqué nos vies et votre travail.

Je mentionne aussi la récente loi sur le transport de sécurité de biens ou de valeurs visant à le rendre beaucoup plus sûr, dont la loi a été adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil.

Enfin, je n'oublie pas le projet ECAvenir qui rassemblera à terme dans une seule centrale le 117 et tous les numéros d'appels d'urgence du canton.

Je suis aussi heureuse de la croissance du nombre de femmes au sein de la Police cantonale, avec une hausse significative en 2021. Il faudra poursuivre sur cette voie, voire renforcer les mesures incitatives, au niveau du recrutement ou de l'aménagement du temps de travail notamment.

La nomination de Sylvie Bula au poste de commandante de la Police cantonale à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, succédant à Jacques Antenen, est un symbole fort et réjouissant de cette évolution.

Pour terminer, je voudrais encore vous exprimer la reconnaissance du Conseil d'Etat et de la population vaudoise. Vous exercez un métier qui n'est semblable à nul autre, vous contribuez à la sécurité de notre communauté, à la cohésion sociale, et en fin de compte, à la paix, dont on connaît la grande fragilité.

Merci à toutes et à tous.

Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat,  
cheffe Du Département de l'environnement et de la sécurité



# LA DIVISION INCENDIE DANS LE FEU DE L'ACTION

Les spécialistes incendie de la police de sûreté sont sollicités près de 150 fois par année. Les inspecteurs en charge de ce type d'enquêtes sont organisés en deux unités, la cellule incendie et la division incendie dont les sept collaborateurs – appuyés par sept autres inspecteurs – sont tous rattachés à la brigade de police scientifique (BPS). Ils sont en charge de l'aspect technique des enquêtes. Son chef nous explique.

Les 600 incendies annuels qui ont lieu sur le territoire vaudois impliquent 150 interventions de la part des enquêteurs de la police de sûreté. Ils sont répartis dans les deux unités que sont la cellule incendie et la division incendie. « Rattachée à la police scientifique, la division incendie compte sept enquêteurs, aidés par sept autres inspecteurs qui peuvent venir prêter main forte, explique Alain, chef de la division. Notre mission consiste à mener les investigations techniques sur les lieux d'un incendie, à en déterminer les causes et à identifier un éventuel auteur. Les éléments techniques que nous relevons sont ensuite transmis à la gendarmerie ou la cellule incendie. Du côté de la police de sûreté, c'est elle qui mène l'enquête, qui centralise les éléments provenant des différents partenaires (primo intervenants, chien de la brigade canine, pompiers, témoins, ECA, etc.) pour ses propres investigations ou pour les transmettre à un procureur si une enquête a été ouverte. »

## A la recherche de l'origine

Bien sûr, trouver la cause d'un sinistre passe par la recherche de son origine. « Chaque cas est différent et les départs de feu possibles sont multiples, reprend Alain. Evidemment, plus le feu a duré, plus les dégâts sont importants et plus les indices sont difficiles à trouver. » Et pourtant, l'origine du feu se trouve parfois dans les endroits fortement dégradés car les flammes y ont brûlé plus longtemps. Il devient alors difficile de retrouver les traces ou les éléments qui ont provoqué le sinistre. C'est pour cela que les témoignages des primo intervenants, des pompiers ou des témoins sont très importants. « Si elles existent, les photos et les vidéos de l'incendie peuvent également nous aider, car pour mener à bien ce genre d'enquête, toutes les informations sont importantes. Les éléments à prendre en compte sont nombreux. Il y a par exemple la réaction des matériaux aux températures extrêmes, la direction du vent, le sens de propagation du feu, etc., et nous recherchons également les sources de chaleur », conclut-il.

## Une équipe spécialisée

Les membres de la division incendie proviennent d'horizons variés. Par exemple, certains ont eu un parcours professionnel lié au monde du bâtiment, ce qui peut

aider dans certaines enquêtes. « Lorsque nous arrivons sur un sinistre, nous agissons comme des généralistes, reprend Alain. Nous partons toujours du général pour aller vers le particulier et lorsque nous devons approfondir des analyses, nous nous entourons de spécialistes. Par exemple, certains prélèvements sont envoyés à l'Ecole des sciences criminelles pour y trouver des traces de produits accélérants et d'autres au CURML pour y rechercher des traces d'ADN. Parfois, les dégâts provoqués par le feu sont tellement importants qu'il ne nous est pas possible de connaître avec précision les causes d'un incendie. Dans ces cas, il faut savoir s'arrêter et dire qu'on ne saura pas exactement ce qui s'est passé. Toutefois, l'enquête permettra d'écarter certaines pistes avec certitude et de retenir l'hypothèse la plus plausible. »

Les enquêtes techniques sur les incendies demandent une mise à jour constante des connaissances. Alain reprend : « Lorsque nous ne sommes pas sur le terrain, nous suivons des formations. Ainsi, nous étudions actuellement le domaine des panneaux solaires qui est à l'origine de départs de feux de plus en plus nombreux. » Et il conclut, toujours enthousiaste : « Suivre les évolutions techniques et nous adapter aux nouveautés rend notre domaine très intéressant. Il n'y a jamais de routine. »

@ Alexandre Bisenz

## La cellule incendie, l'autre acteur du domaine

A la différence de la division incendie rattachée à la brigade de police scientifique (BPS), la cellule incendie est rattachée aux régions judiciaires. Composée de deux inspecteurs, elle est impliquée dans différents cas de figure : les cas graves, sériels ou complexes, ainsi qu'en présence de victimes.

C'est elle qui mène les enquêtes et lorsque l'une d'elles est reprise par un procureur, elle transmet les éléments au Ministère public. Elle centralise les données et auditionne les témoins, les victimes ou les éventuels auteurs. Ses partenaires sont les gendarmes – primo intervenants – la brigade de police scientifique (BPS) avec notamment la division incendie, les régions judiciaires et les autres corps de police. Elle centralise les quelques 600 écrits incendies annuels produits par l'institution et entretient les relations avec les partenaires spécialisés comme les pompiers, l'ECA, l'Ecole des sciences criminelles, l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI) ou encore l'Institut suisse de police.



*Les enquêteurs de la division incendie se rendent sur les sinistres pour y mener l'enquête technique. Les éléments qu'ils relèvent seront transmis à une autre unité. En fonction des cas, il s'agira de la gendarmerie ou des régions judiciaires, dont la cellule incendie.*



*« Notre mission consiste à mener les investigations techniques sur les lieux d'un incendie et à en déterminer les causes. Lorsque nous arrivons sur un sinistre, nous agissons comme des généralistes, nous partons toujours du général pour aller vers le particulier. »*

# UN JEUNE INSPECTEUR DEVIENT LE PROTECTEUR DU PAPE FRANÇOIS

Entré à la police de sûreté en 2017, l'inspecteur Loïc Rossier a été nommé vice-commandant de la Garde Suisse Pontificale. Il sera notamment en charge de la sécurité du pape.

« Les planètes se sont bien alignées » aime-t-il répéter tout empreint de modestie, pourtant, ce sympathique Vaudois de 31 ans s'apprête à relever un défi hors norme, assurer la protection de l'une des personnalités les plus connues et exposées au monde, le Pape. Le début de cette histoire commence en 2003, à Rome. Ce jour-là, son père, commissaire principal à la police de sûreté, est de passage dans la Ville éternelle à l'occasion d'une commission rogatoire. Il est accompagné d'un autre policier, lui aussi inspecteur à la police de sûreté, mais surtout, ancien garde suisse. Il lui fait visiter le Vatican et lui donne, à tout hasard, des prospectus sur la garde. De retour en Suisse, ces documents arrivent dans les mains du jeune Loïc âgé de 13 ans. Le message fait mouche dans son esprit et il décide qu'un jour, il rejoindra la Garde Suisse Pontificale.

*Le jour de sa nomination à Rome au mois de mars.*



## Du rêve à la réalité

Dix ans plus tard, Loïc a gardé en tête son objectif pontifical et a terminé son parcours militaire comme officier dans les troupes blindées et se lance dans la procédure en 2012. « Le recrutement se fait en Suisse, explique-t-il, il faut d'abord remplir un questionnaire et soumettre les documents requis en ligne, ensuite, si le profil correspond, on est convoqué pour des entretiens puis pour des examens d'aptitude. Le processus de sélection démarre à Glaris pour se terminer à Lucerne. » A la fin du parcours, Loïc est engagé. Il part au Vatican. Le 6 mai 2013, c'est le jour de l'assermentation. « Cette date n'a pas été choisie au hasard. Ce jour-là, la Ville éternelle fut attaquée par les soldats de l'empereur Charles V. Lors de cette bataille, sur les 189 gardes présents, seuls 42 survécurent et parvinrent à sauver la vie du Pape Clément VII en l'emmenant au Château Saint-Ange à travers un passage secret dit le Passetto. » Ainsi va la vie et la légende des gardes suisses.

## Des missions très diverses

Pendant deux ans, Loïc tient le rôle de hallebardier : « Notre rôle consistait à veiller sur la sécurité du Saint-Père et de sa résidence, surveiller les entrées de la Cité du Vatican, effectuer les services d'ordre et d'honneur, contrôler les accès et renseigner les visiteurs. Nous devions également surveiller les audiences ou les cérémonies religieuses célébrées par le Saint-Père. Lors de ces événements, les gardes sont en uniforme et les supérieurs dédiés à sa protection rapprochée sont en civil. Seuls les sous-officiers et les officiers accompagnent le Saint-Père lors de ses voyages apostoliques à l'étranger. »

## Retour et association à la Fête des Vignerons

Deux ans plus tard, à fin 2014, Loïc rentre en Suisse, sans pour autant tourner la page du Vatican : « Je suis entré à la police de sûreté en 2017, mais je suis resté lié à la garde suisse via la section romande de l'association des anciens gardes suisses. J'ai dirigé la section romande du nom de Lemania en organisant plusieurs événements pour que les différentes générations restent en contact. Le point fort de ces dernières années a été lorsque nous avons réussi à réunir un détachement d'une cinquantaine d'anciens gardes pour défiler le 1<sup>er</sup> août 2019, lors de la Fête des Vignerons. C'était très émouvant ! »



*Passage en revue de la garde.*

### **L'appel du pied du commandant**

En tant que président des anciens gardes, Loïc est resté en lien avec la Garde Suisse Pontificale à travers les divers événements organisés par l'association. Lors de ces rencontres, le commandant de la garde est toujours présent et constatait son engagement pour l'institution. En octobre 2021, le commandant parle à Loïc du poste de vice-commandant bientôt mis au concours. « Je m'étais bien entendu avec lui et l'idée de repartir au Vatican pour travailler avec lui m'a tout de suite emballé. A la fin des processus de recrutement, c'est mon dossier qui a été retenu et j'ai été nommé vice-commandant par le Pape lui-même », raconte-t-il, toujours modeste.

### **Une nouvelle vie commence**

« Avant d'être nommé, ma femme et moi avons parlé de cette opportunité et grâce à son soutien, j'ai décidé de me lancer dans l'aventure. Avec cette nomination, c'est une nouvelle vie qui s'offre à nous! Nous avons déménagé dans le courant du mois de mars et j'ai pris mes fonctions le 1<sup>er</sup> avril 2022. Nous logeons dans un appartement de fonction dans la Cité du Vatican. Avec ma fonction de Vice-Commandant de la Garde Suisse Pontificale, j'ai le grade de Lieutenant-Colonel et je serai chef d'Etat-Major. » Loïc sera également le remplaçant du commandant et il assurera la direction de la garde en son absence, mais surtout, il assurera la sécurité personnelle du pape, dans la Cité du Vatican et en dehors. « Ma

femme et moi savons que c'est un bouleversement dans nos vies. Mais nous savons aussi que cela va être passionnant! » conclut-il en souriant.

@ Alexandre Bisenz  
Photos © Media GSP



*Prise de parole lors de la journée d'assermentation.*

# UN DIXIÈME SPOT POUR LA CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION CONTRE LES CYBERESCROQUERIES

Le 5 avril dernier, la dixième partie de la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries « Et vous ? Vous auriez dit oui ? » a été dévoilée au public avec un clip consacré aux fraudes à l'avance de frais de livraison. Ce spot entérine aussi la quatrième année d'une collaboration assidue entre la Prévention suisse de la criminalité (PSC) et les polices helvétiques.

Depuis 2019, les différents corps de police suisses travaillent de concert avec la PSC à l'élaboration de la campagne « Et vous, vous auriez dit oui ? ». Ainsi pas moins de dix spots de prévention, tous dédiés à une problématique cyber en particulier, ont été réalisés et diffusés dans les médias, les réseaux sociaux ainsi que dans l'espace public. Même après autant d'itérations, force est de constater que la démarche n'en reste pas moins pertinente et d'actualité. En effet, les dangers d'internet, notamment les escroqueries, demeurent une problématique criminelle de premier plan, notamment du point de vue des statistiques policières.

## **Payer pour vendre un bien...**

Cette nouvelle campagne se destine ainsi à sensibiliser les citoyens aux escroqueries à l'avance de frais

de livraison. Comme bien souvent, le mode opératoire de cette fraude est aussi simple qu'efficace. La victime met en vente un bien sur internet et un escroc la contacte en disant vouloir s'en porter acquéreur sans même l'avoir vu. Le faux acheteur propose alors d'acheminer l'objet via un transporteur. Très vite, la victime est recontactée par l'auteur ou un complice se faisant cette fois-ci passer pour l'entreprise de transport. Celui-ci réclame divers frais fantaisistes (douane, assurances, etc.) avant de pouvoir expédier le bien. La victime est assurée que l'acheteur la remboursera en temps voulu et le ton des auteurs se fait très vite menaçant si celle-ci refuse de s'exécuter. Bien évidemment, personne ne viendra jamais chercher l'objet et l'acquéreur disparaîtra, tout comme l'argent versé au transporteur.



## Des cibles nombreuses et accessibles

En quelques années, les sites de petites annonces sont devenus le théâtre d'un nombre important d'escroqueries et d'arnaques. Cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où nous sommes toujours plus nombreux à les utiliser. À titre d'exemple, en 2021, le site d'enchères ricardo.ch a vu se conclure près de 7 millions de transactions sur sa plateforme. Et, ce ne sont pas moins d'un million de petites annonces qui ont été publiées sur le site anibis.ch rien qu'au cours du mois de décembre dernier.

Chaque annonce postée peut donc potentiellement attirer des escrocs. Ceux-ci n'ont qu'à consulter les plateformes et à « faire leur marché ». Il n'est à ce propos pas rare qu'ils contactent de nombreuses personnes en même temps avec un même message écrit à l'avance. Dans la mesure où un nombre conséquent de sollicitations restent lettre morte, cette méthode leur permet de rationaliser leurs efforts et de maximiser leurs chances de réponse.

## Se protéger de ces fraudes

Lorsque vous vendez (ou achetez) un bien, privilégiez toujours une rencontre physique avec votre interlocuteur. Il est également impératif de garder à l'esprit que dans toute transaction le vendeur ne doit en principe s'acquitter d'aucun frais. Ainsi tout paiement que l'on vous demanderait d'effectuer dans ce contexte doit éveiller vos soupçons, même si l'on promet de vous rembourser.

Si vous décidez tout de même de vous acquitter d'éventuels frais, soyez particulièrement vigilants au moment d'effectuer le paiement. Ainsi aucune entreprise sérieuse ne vous demandera jamais de la payer en coupons PCS, en carte Apple/Google ou encore en PaySafe card. L'usage de ces modes de paiement pour le moins « alternatifs » est presque toujours le signe d'une arnaque. Par ailleurs, ne remplissez aucun formulaire en ligne dont l'authenticité vous paraît douteuse. Vous risquez de voir vos numéros de carte de crédit volés ou votre identité usurpée, notamment pour servir à commettre d'autres délits. Pour les mêmes raisons, ne transmettez aucune donnée sensible vous concernant comme des papiers d'identité ou des documents bancaires.

@ Raphaël Demont

## Une problématique d'actualité

Si la criminalité dite « traditionnelle » a sensiblement diminué depuis 2012 et tend à rester stable selon les chiffres de 2021, la Police cantonale vaudoise enregistre en parallèle toujours plus d'infractions cyber. Parmi ces infractions, figurent en bonne place les escroqueries commises par internet. En effet, en 2021, le nombre total d'escroqueries a augmenté de 27% avec une proportion de 81% d'infractions commises en ligne. Pour cette même année, les fraudes à l'avance de frais se sont, quant à elles, élevées à 194 cas.

Il est également important de souligner que l'on estime qu'une part importante des infractions de ce type n'est pas signalée à la police. Il y a donc fort à parier que l'ampleur réelle du phénomène reste encore à découvrir.



# LES APPRENTIS POLICIERS AU CONTACT DE LA POPULATION

Les 78 aspirantes et aspirants de l'Académie de Savatan sont partis à la rencontre de la population vaudoise les 24 et 25 mars 2022 dans les rues de Lausanne, Renens et Moudon. Ils ont effectué des exercices liés à la police de proximité.

Comment réagir face à des problèmes bien réels vécus par la population, tels qu'incivilités, nuisances sonores, littering et autres ? Certes, ces différents cas de figure ont déjà été abordés par les élèves de l'Académie de Savatan, mais de manière théorique. Pourtant, dans la réalité, chaque situation sera différente, raison pour laquelle depuis 2014, les aspirantes et aspirants de l'académie se confrontent, durant quatre demi-matinées, à la réalité du terrain.

*« Notre première journée a débuté à Moudon où, conduits par un Assistant de Sécurité publique de la ville, nous avons parcouru la cité et découvert ses endroits cachés », explique Johan, aspirant gendarme.*

Ce sont les « journées des particularismes ». Elles permettent aux aspirants de toucher du doigt des réalités, peut-être moins spectaculaire que d'autres, mais qui peuvent peser lourd sur le quotidien de la population. Cette année, ces demi-journées se sont déclinées en quatre modules dans des lieux différents : module « partenariat et renseignement » à Moudon, « résolution de problèmes » dans les rues de Renens ou encore module « capitale » ainsi que « patrouille solo » à Lausanne.

## Première expérience à Renens

Grand, l'œil vif et passionné, Johan est un aspirant gendarme qui a participé à ces journées. Il raconte : « la première demi-journée a eu lieu à Renens, avec le module « Résolution de problèmes ». Mon groupe s'est rendu à proximité d'un terrain de sport d'où partaient trop de nuisances sonores. C'était un cas réel sur lequel travaillait déjà la Police ouest lausannois. Sur place, nous avons rencontré les différents protagonistes. Pour ma part, je me suis rendu sur les lieux et j'en ai fait un croquis. Ensuite, avec les autres aspirants, nous avons mis en commun les renseignements récoltés et avons élaboré une solution. En fin d'exercice, les policiers de la POL nous ont décrit la manière dont ils avaient réglé le problème. »

## C'était vraiment très intéressant.

Puis, nous nous sommes rendus à Moudon pour le module « partenariat et renseignements ». Nous avons dé-





couvert la grande importance du partenariat avec les acteurs locaux que sont la municipalité, les associations ou encore les Assistants de Sécurité publique qui ont une excellente connaissance de leur ville. Nous avons également appris la fonction d'un poste de gendarmerie comme celui de Moudon et le rôle important de son chef. Ensuite, un ASP nous a conduits dans des endroits où il a lui-même réglé certains problèmes, notamment un problème de déchets sauvages récurrents. Parfois, nous avons constaté que les solutions pouvaient être simples: il a rencontré les protagonistes et déplacé le mobilier urbain et le problème a été réglé. Nous avons également rencontré un poste mobile de la gendarmerie et ses gendarmes qui nous ont expliqué leurs nombreuses missions liées à la proximité. Enfin, sortis du cadre académique, nous avons pu constater qu'une vraie rencontre avec un restaurateur, dans le cadre de la Loi sur les auberges et débits de boissons, pouvait s'avérer très différente d'une situation apprise de façon théorique !

### Prise de contact d'une ville comme Lausanne

Les deux demi-journées suivantes se sont déroulées à Lausanne. La première, pour le module « capitale », nous a menés à Ouchy où nous avons découvert les défis relevés par les agents en charge des espaces verts du bord du lac. Pas facile de gérer ces endroits pris d'assaut durant tout l'été par des familles et des utilisateurs de plus en plus nombreux ! Puis, dans l'après-midi, nous avons expérimenté la « patrouille solo ». Pour ce faire, nous avons suivi un policier PML dans sa patrouille au centre-ville, puis, arrivés à la place de la Riponne, nous nous sommes lancés : chacun à tour de rôle est allé, en solo, à la rencontre des usagers et établir le contact avec la population.

C'était une première pour nous tous ! C'était d'ailleurs intéressant de comparer l'ambiance d'une ville comme Moudon avec celle de Lausanne. A Moudon, les habitants se connaissent. Ils nous scrutaient parce qu'ils ne reconnaissaient personne d'entre nous, alors qu'à Lausanne, les passants regardaient seulement l'uniforme et pas la personne.

En fin de compte, nous avons remarqué qu'en théorie, toutes les situations que nous étudions trouvent une solution. Mais dans la vraie vie, c'est différent. Il sera parfois difficile d'arriver à la solution complète d'un problème. Parfois, nous n'arriverons qu'à une réduction de celui-ci et sa résolution complète viendra plus tard. L'adj Mario Messina, chef du détachement de proximité de la gendarmerie et organisateur de ces quatre demi-journées conclut: « la mission de la police de proximité est un travail de fond. Il se construit avec le temps et à travers le lien que les policiers tisseront et développeront avec leur entourage. Ce n'est pas un travail spectaculaire, mais il est fondamental pour toutes les questions liées à la sécurité et au fait que la Police est proche de sa population quelle que soit la région où on se trouve. »

@ Alexandre Bisenz

*« Le lendemain, nous avons suivi un policier de la PML lors de sa patrouille solo dans les rues de Lausanne – ici, à la poste de St-François – afin de découvrir les particularités de la capitale. »*

INTERNET ULTRA-RAPIDE  
ET DIVERTISSEMENT  
CAPTIVANT CHEZ VOUS

49.-

au lieu de

~~119.-~~

par mois\*



[www.medinex.swiss](http://www.medinex.swiss)

**medinex**

supported by **Sunrise**

\*Sunrise Up Internet XL et Up TV L pour CHF 49.-/mois pendant 24 mois, puis CHF 99.-/mois au lieu de CHF 119.-/mois. Durée minimale du contrat: 24 mois. Promotion valable uniquement en combinaison avec un abonnement mobile Sunrise et si la souscription est effectuée d'ici le 31.08.2022. Sous réserve de modifications et d'erreurs. Pour plus d'informations et offres, rendez-vous sur le site [medinex.swiss](http://medinex.swiss) ou directement dans un Sunrise Shop près de chez vous.

# « LES COULISSES DE LA SÉCURITÉ » : SUCCÈS POPULAIRE AU CENTRE BLÉCHERETTE

La journée « portes ouvertes » du centre Blécherette a permis de nombreuses rencontres de qualité entre un public très intéressé et les spécialistes de la Police cantonale vaudoise, de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et du Service intercantonal d'entretien des autoroutes (SIERA). 8'000 personnes ont pu profiter du programme riche et varié de cette journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la découverte.

8'000 personnes ont répondu à l'invitation des trois entités présentes dans le centre Blécherette à les rejoindre ce samedi 14 mai à l'occasion de leur journée « portes ouvertes ». De 9h à 17h, les visiteurs ont pu découvrir la variété des métiers exercés par des spécialistes de la Police cantonale, de la DGMR et du SIERA. Ils ont pu voir comment les équipes travaillent pour garantir la sécurité au quotidien, comment tous les partenaires interviennent lors d'un accident de la route, comment la DGMR et le SIERA entretiennent les routes tout en favorisant la biodiversité. Les démonstrations du DARD et de la brigade canine ont connu un très grand succès, tout comme celles des véhicules et machines très sophistiqués, équipés de technologies modernes pour l'entretien des routes.

Les plus jeunes ont pu faire leur baptême de plongée, s'exercer au mur de grimpe, jouer sur la voiture de police gonflable ou participer à un mini-rallye.

Les conseillères d'Etat Nuria Gorrite et Béatrice Métraux se réjouissent de l'accueil réservé à cette journée et remercient chaleureusement la population ainsi que toutes les personnes engagées dans cette manifestation.

@ Alexandre Bisenz

*Le nombreux public a assisté aux différentes démonstrations. Ici, la démonstration du DARD.*



Les ambulanciers et les sapeurs-pompiers ont eu l'occasion de montrer au public comment ils intervenaient lors d'un accident grave.



Les enfants ont eu l'occasion de manipuler certains instruments utilisés par les équipes déminage.

La police de sûreté, ici la brigade des stupés, a accueilli les visiteurs de la journée, dans la Salle de l'Œuf, pour leur présenter des démonstrations.





Sept apprentis et stagiaires ont assisté les quelque 8'000 visiteurs en les guidant sur le site de la manifestation.

*Peut-être que quelques-uns se seront trouvés une vocation !*



*Cette fois, c'est du vrai !  
Les enfants sont entrés dans une vraie voiture de police !*



# LE RESPONSABLE CEH NOUS DÉVOILE SA PASSION DE PILOTE D'HÉLICOPTÈRE

« Les hélicoptères nous permettent de voir d'en haut ce qui est invisible depuis le bas » explique le sergent-major Christian Savary, responsable des chefs engagement hélicoptère (CEH) depuis 2017. Passionné dès son plus jeune âge par le monde des aéronefs, la spécialisation de CEH le lie pleinement à son domaine de prédilection.

Chef des engagements hélicoptère (CEH) est une spécialisation au sein de la gendarmerie qui regroupe 17 collaborateurs dont les différentes missions sont l'appui pour les recherches de personnes, les escortes VIP ou encore le transport de matériel ou de personnes. Ces spécialistes engagent également des hélicoptères afin de mener des opérations en collaboration avec la plupart des brigades, principalement le DARD, la brigade canine et l'unité circulation.

La Police cantonale vaudoise utilise des drones depuis 7 ans et le sgtm Christian Savary représente la gendarmerie au comité de suivi des drones pour l'aspect législatif. Répondre aux demandes des collaborateurs et des citoyens en lien avec l'utilisation de ces engins fait également partie des missions de ce spécialiste de la 3<sup>e</sup> dimension.

## Faire partie de cette unité est le fruit d'une passion ?

« Oui, depuis mon enfance, j'ai toujours été passionné par les hélicoptères et j'avais envie d'obtenir mon brevet de pilote. Avec mon entrée en fonction à la gendarmerie et à force de côtoyer ces machines, la flamme qui sommeillait au fond de moi s'est ravivée. Lors de ma formation à l'Académie de Savatan en 2005, j'ai été informé des spécialisations et des futures possibilités de carrière, ce qui m'a permis de montrer mon intérêt pour rejoindre les CEH et de lier ma passion et mon métier. »

## Quelles sont les compétences requises ?

« Un minimum de 7 ans d'activité policière au sein de l'institution est demandé. Les CEH sont issus de la police



de sûreté et de la gendarmerie. Être capable de gérer un dispositif sur des événements, orienter des patrouilles, avoir un excellent sens de l'organisation et de bonnes connaissances géographiques du canton et du pays sont toutes les compétences recherchées. »

### **Avec le temps qui passe, vous êtes toujours motivé ?**

« Oui, bien sûr, le moyen de transport utilisé est agréable, les missions sont variées et les rencontres sont à chaque fois plus intéressantes. Le fait d'être en appui à différentes brigades permet de connaître la manière dont elles travaillent et de trouver de nouveaux points d'amélioration sur le travail en équipe. La disponibilité est primordiale car les permanences ne se font pas toujours sur les horaires de travail et des opérations de nuit peuvent se produire avec des engagements parfois très longs. Les hélicoptères sont engagés par tous les temps météorologiques, sauf si les principes légaux de visibilité ne sont pas respectés. Chaque année, nous engageons des hélicoptères pour une septantaine d'heures en moyenne. »

### **Quels sont les partenaires des CEH ?**

« Le partenaire principal est les forces aériennes de l'armée suisse, qui met à disposition les machines et les pilotes. Heli-Lausanne met également des hélicoptères pour toutes les missions inférieures à 30 minutes. Enfin, la REGA est le partenaire privilégié pour des missions où la vie de personnes est en danger. »

### **Avez-vous la licence de pilote ?**

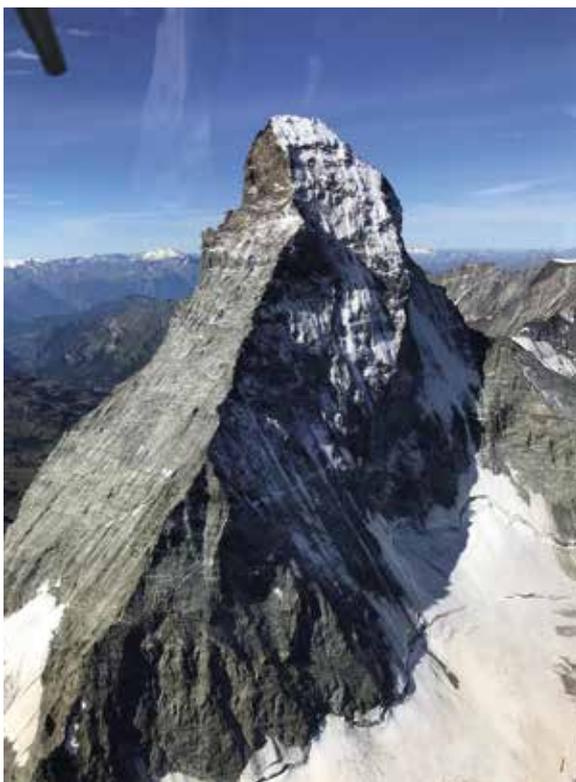
« Oui, j'ai obtenu ma licence à titre privé depuis mars 2017. Celle-ci est réglementée par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). La formation commence par des cours théoriques et pratiques ainsi que 45 heures de vol

à effectuer dans un délai de 2 ans. Des examens ont lieu en fin de formation. Il existe aussi la licence professionnelle. Elle exige 180 heures de vol et un examen supplémentaire. Afin de garder ma licence privée, je me suis fixé comme objectif de piloter une vingtaine d'heures par année. C'est pourquoi, j'organise des vols à titre privé. »

### **Ces vols privés sont ouverts à tous ?**

« Oui, j'invite régulièrement des collaborateurs ainsi que mes proches à partager ces moments inoubliables. Les collaborateurs de la Police cantonale ont aussi la possibilité de me contacter. Je suis ouvert aux propositions de destination en fonction du temps à disposition. Ensuite, je fixe une date. La décision de vol se prend dans les derniers délais d'après les conditions météorologiques. Le nombre total de participants est de 4 personnes par vol. N'hésitez pas, tout le monde est bienvenu ! »

@ Aurélie Chevallaz



*Les forces aériennes de l'armée suisse, Heli-Lausanne et la REGA sont les partenaires privilégiés de la Police cantonale vaudoise lorsqu'un hélicoptère doit être engagé.*



# DÉTACHEMENT DE PROTECTION RAPPROCHÉE : DISCRÉTION ET SAVOIR-VIVRE

Les policières et policiers du Détachement de protection rapprochée (DPR) vaudois sont à mille lieues de l'image des gardes du corps au cinéma avec leurs costards, lunettes de soleil et oreillettes vissées sur la tête. S'ils ne sont pas *Men in Black*, ils ont un petit quelque chose de *Pretty Woman*.

Dignitaires étrangers, chefs religieux, têtes couronnées, membres du Conseil fédéral, personnalités victimes de menaces: ils ont en commun de bénéficier des services du DPR quand ils foulent le sol vaudois, voire le territoire suisse en général quand ils prennent part à des événements de grande envergure.

Quand la visite d'un VIP – soit une personne ayant droit à une protection au sens des Conventions de Vienne – est programmée, le Service fédéral de sécurité évalue la menace sur la base des informations fournies par le gouvernement d'origine et l'état de situation sécuritaire en Suisse au moment de la visite. C'est en effet le pays hôte qui endosse la responsabilité de la sécurité du VIP. « Il arrive aussi que nous prenions nous-mêmes, en accord avec le commandement, la décision de protéger quelqu'un dont l'intégrité physique encourt un réel danger. Nous avons beaucoup de relations avec le service de renseignement. Et, sur le terrain, nous travaillons étroitement avec la brigade du lac, l'unité circulation, le DARD (Détachement d'action rapide et de dissuasion) et le NEDEX (Neu-

tralisation, enlèvement, détection d'engins explosifs) », détaille l'IPA Grégoire Loth, chef du DPR.

Jusqu'en 2014, les effectifs provenaient exclusivement de la sûreté. Le DPR s'est ensuite ouvert à la gendarmerie: « Il y avait un besoin de personnel féminin et nous avons recruté quatre femmes gendarmes. La politique se féminise et les conseillères fédérales préfèrent être accompagnées de l'une de nos collègues si elles doivent par exemple se rendre au petit coin. Au-delà de ça, il est évident que les femmes ont les mêmes capacités que les hommes pour mener à bien les missions du DPR. A l'heure actuelle, nous avons dans nos rangs au total trente miliciens qui proviennent à part quasiment égale des deux corps », explique Grégoire Loth. Quant au management, l'organisation évolue et l'entité comptera bientôt un cadre supplémentaire, soit cinq en tout, dont une femme.

Du point de vue de la tenue vestimentaire, le DPR s'adapte aux VIP et au contexte de la mission. Le chef précise: « au final, le look *Men in Black* ne représente que 10% de nos engagements. On tend à privilégier la discrétion et les conseillers fédéraux, notamment, apprécient que l'on adopte un style sport chic. »

Les recrues du DPR ont une formation spécifique en matière de tir, en plus de la formation obligatoire suivie au sein de la Police cantonale: ils doivent pouvoir tirer à une main tout en protégeant quelqu'un. Un bon niveau de self-défense est également nécessaire. Mais les qualités requises vont bien au-delà des capacités physiques. « L'entregent est un autre aspect primordial. On discute avec des présidents, il faut être suffisamment à l'aise dans ce genre de situation. Et puisque nous sommes amenés à partager un repas avec les gens que nous protégeons et leur équipe, la maîtrise de l'anglais et le savoir-vivre sont indispensables. Je donne d'ailleurs un cours autour des bonnes manières à table... Comme dans *Pretty Woman*! », sourit l'IPA.

Le chef du DPR accorde une grande importance à ce que son équipe soit à la fois bien préparée et à l'aise dans ses missions: « cette année, la préparation mentale a été introduite, on fait des exercices de visualisation et de res-

*Au mois de juillet 2017, le DPR a assuré la protection du président français Emmanuel Macron lorsqu'il s'est rendu au siège du CIO à Lausanne afin de soutenir la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2024.*



piration. Je souhaite que les gens aient du plaisir à suivre leur formation et c'est encore mieux si cela leur apporte quelque chose dans leur vie privée. En 2023, j'ai d'ailleurs prévu d'instaurer une introduction à la pratique du yoga ».

@ Coralie Rochat



Le DPR a été engagé lors de la visite du Conseil fédéral (dont Guy Parmelin ici en arrière-plan) au mois de juillet 2021 en terres vaudoises.



« Les conseillers fédéraux, notamment, apprécient que l'on adopte un style sport chic », explique l'IPA Grégoire Loth, chef du DPR, au centre de l'image.

## Situer le DPR

Au sein de la Brigade renseignement et sécurité du territoire (BRST) se trouve le Groupe de protection et sécurité diplomatique (GPSD) dont dépend le Détachement de protection rapprochée (DPR). Ces entités sont toutes rattachées aux Services généraux.

## L'impact de la pandémie

Jusqu'en 2015, le canton accueillait en moyenne un événement majeur par année. Mais les discussions sur le nucléaire iranien qui se sont tenues à Lausanne cette année-là ont boosté l'image du canton et ouvert la porte à quantité d'autres manifestations. « En 2019, 63 événements ont nécessité le concours du DPR qui engage de 4 à 30 personnes selon les missions », précise le sergent-major Didier Velten, n° 2 du GPSD. Puis 2020 et le COVID-19 sont arrivés, mettant un brusque coup de frein aux rencontres diplomatiques et aux visites officielles. Les événements ont repris au premier semestre de l'année passée avec, entre autres, le sommet Biden-Poutine jusqu'à ce que le variant Omicron ralentisse à nouveau la cadence en automne. Depuis ce printemps, des événements recommencent à être programmés.

En 2014, la photo de Didier Burkhalter, alors conseiller fédéral, attendant son train sans gardes du corps au milieu des badauds avait fait le tour du monde. Pas sûr qu'une telle scène se reproduise de sitôt. « La pandémie de COVID-19 a donné lieu à des débats très polarisants, des menaces ont été proférées contre les autorités, certains internautes sont très virulents sur les réseaux sociaux. Et puis il y a maintenant la guerre en Ukraine. Dans ce contexte, le besoin de protection rapprochée n'est pas prêt de faiblir », analyse l'IPA Grégoire Loth.



# ESCROQUERIES PAR INTERNET : CE QUE LES CHIFFRES NOUS DISENT

Le nombre des cas de cyberescroqueries constaté par la police est en pleine expansion depuis quelques années. Le professeur Quentin Rossy, de l'École des sciences criminelles de Lausanne (ESC), expert en analyse criminelle et investigation et veille sur internet, nous a aidé à mieux comprendre la signification de ces chiffres ainsi que leur portée sur le monde policier.

## Un phénomène encore sous-estimé ?

En 2021, 82% des escroqueries enregistrées par la Police cantonale vaudoise ont été commises sur internet. L'ensemble des cas d'escroqueries a, pour sa part, augmenté de 27% par rapport à 2020. Il est important de clarifier que les statistiques policières ne sont pas uniquement le fruit de la criminalité en elle-même et ne constituent pas une image fidèle de l'état de cette dernière.

En effet, ces chiffres sont impactés par des facteurs autres que la délinquance comme la manière d'enregistrer et de comptabiliser les cas ou encore la tendance générale des victimes à les rapporter (reportabilité). Toute statistique criminelle est donc immanquablement entachée d'un chiffre noir, soit d'une proportion plus ou moins grande d'infractions non consignées par la police.

Dans le rapport de 2019 « Mon canton, ma sécurité (MCMS) », une équipe de chercheurs de l'ESC, dont faisait partie le professeur Rossy, a pu estimer le report de certaines problématiques dans le canton de Neuchâtel. Ainsi, les vols ou escroqueries lors d'un achat ou d'une vente en ligne étaient rapportés à la police dans 19% des cas et les escroqueries sur un réseau social ou par courriel dans seulement 6%. À titre de comparaison, les vols à l'astuce et les escroqueries « traditionnelles » étaient dénoncés dans 31% des cas.

## Augmentation ou prise de conscience progressive ?

Si le canton de Vaud répond à des tendances similaires, nous pouvons donc estimer que la majorité des cyberescroqueries touchant des citoyens vaudois restent inconnues de la police. Il est ainsi difficile d'affirmer si la hausse observée dans les statistiques policières reflète une réelle augmentation des cas ou la diminution d'un chiffre noir important.

Une réponse possible à cette question pourrait résider dans les sondages de victimisation, à savoir des enquêtes où l'on demande directement aux sondés s'ils

ont été victimes d'une infraction au cours de l'année écoulée. Cette méthode permet d'avoir une meilleure estimation de l'ampleur d'un phénomène dans la mesure où les cas n'ont pas à être signalés à la police pour être comptabilisés, diminuant ainsi le chiffre noir. C'est exactement ce que font les autorités britanniques avec le « crime survey » qui comptabilise notamment les escroqueries (cyber et non cyber) depuis 2016.

En consultant les chiffres du Royaume-Uni, nous constatons deux éléments qui peuvent nous informer sur la structure et l'évolution de ce phénomène dans nos contrées. Tout d'abord, les proportions d'escroqueries par internet et de fraudes classiques sont relativement stables au fil des ans, avec systématiquement une légère surreprésentation du cyber. Un deuxième constat est que, de 2016 à 2019, la proportion de personnes ayant déjà été victimes au sein de la population totale tend à la stabilité en étant systématiquement en dessous des 7%. Les données intermédiaires pour 2020 montrent cependant une augmentation de cette prévalence.

Nous pourrions donc postuler ici que les recrudescences observées dans le contexte vaudois viendraient avant tout d'une meilleure appréciation de l'ampleur du phénomène. Cette diminution du chiffre noir pourrait dès lors partiellement s'expliquer par les efforts de coordination déployés par les polices romandes, notamment grâce à la mise en place de la plateforme PICSEL dédiée à la criminalité sérielle en ligne. Une autre explication plausible serait à chercher dans la population et une éventuelle tendance plus marquée à rapporter ces phénomènes à la police.

## Une source de préoccupation pour la population

Au-delà de la réalité des chiffres, la problématique des escroqueries par internet semble être une réelle source d'inquiétude pour la population. En effet, dans le rapport MCMS de 2019, il est apparu que 53% des sondés neuchâtelois éprouaient de l'insécurité face aux vols ou escroqueries lors d'un achat ou d'une vente en ligne et 38% face aux escroqueries sur un réseau social ou par courriel.

# INTERNET FRAUD



De plus, 64% des répondants estimaient que les vols et escroqueries par Internet avaient augmenté au cours des 5 dernières années, soit 8 fois plus que pour la criminalité traditionnelle. Ces chiffres prennent encore plus de relief lorsque l'on sait que 75% des sondés affirmaient qu'ils s'adresseraient en priorité à la police en cas de crime par internet. Ces résultats semblent donc suggérer des attentes particulièrement fortes des citoyens envers la police à ce sujet.

@ Raphaël Demont

## Un défi pour la police

La démultiplication du nombre d'affaires ainsi que la complexité des poursuites demandent des trésors d'inventivité de la part des forces de l'ordre. Ainsi, la police se voit obligée de focaliser ses efforts d'une part sur les cas avec des préjudices importants et d'autre part sur les auteurs impliqués dans un grand nombre de cas. Ce dernier cas de figure implique un travail systématique de renseignement afin d'identifier les auteurs ou groupes impliqués dans plusieurs affaires.

Une fois les individus ou les sites problématiques identifiés, des moyens proactifs peuvent être adoptés pour « gêner » les auteurs comme le gel des transactions vers des comptes bancaires ou la fermeture de sites frauduleux. En parallèle, de la prévention peut être faite sur les sites et les plateformes légitimes mais génératrices de délits comme les sites de petites annonces. Des actions préventives auprès des victimes potentielles peuvent également être mises en place. Cela est d'autant plus pertinent compte tenu de la part conséquente de personnes touchées de façon répétée par ce type d'escroqueries.

V O L V O

## Voici à quoi ressemble le futur.

La Volvo C40 Recharge Pure Electric.

Jusqu'à 444 kilomètres d'autonomie. Un crossover au design remarquable. Une esthétique moderne grâce à son habitacle rétro-éclairé. Intérieur 100% sans cuir. Et les services Google intégrés. Découvrez l'avenir de la mobilité: la Volvo C40 Recharge complètement électrique.

**Venez l'essayer maintenant.**



**+** VOLVO SWISS PREMIUM®

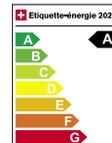
SERVICE GRATUIT PENDANT 10 ANS/150 000 KM  
GARANTIE COMPLÈTE PENDANT 5 ANS/150 000 KM

Exemple: Volvo C40 Recharge, Plus, P8 AWD Pure Electric 204+204 ch/150+150 kW. Consommation moyenne d'électricité: 20,7-22,3 kWh/100 km, Emissions de CO<sub>2</sub>: 0 g/km. Catégorie d'efficacité énergétique: A. Google est une marque de Google LLC. Volvo Swiss Premium® avec service gratuit pendant 10 ans/150 000 kilomètres, garantie constructeur pendant 5 ans/150 000 kilomètres et réparations pour cause d'usure pendant 3 ans/150 000 kilomètres (au premier des termes échus). Le modèle présenté dispose éventuellement d'options proposées contre supplément.

**EMIL FREY CRISSIER**

1023 Crissier  
Chemin de Cloalet 19

Tel. 021-631 24 11  
[www.emilfrey.ch/crissier](http://www.emilfrey.ch/crissier)



## La vraie vie, c'est avoir une roue de secours.



### Assurances-vie et épargne

Prémunissez-vous contre le risque décès ou invalidité, épargnez et planifiez votre retraite.



groupe **mutuel**  
Santé & Prévoyance

# UN eCOP POUR PROTÉGER LES JEUNES VAUDOIS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le nouveau chargé de prévention criminalité de la Police cantonale vaudoise (PCV), François Nanchen, assume également la fonction d'eCop : entretien avec un policier 2.0 passionné par son travail.

## Tout d'abord, pourquoi un eCop à la PCV ?

Plus de 98% des 12 à 19 ans ont un compte sur les réseaux sociaux mais ceux-ci comportent des risques d'exposition à des contenus inappropriés, de diffusion de tels contenus, de dévoilement d'informations personnelles, de harcèlement en ligne, de sollicitation à des fins sexuelles ou d'arnaques. Il faut ainsi, en utilisant ces réseaux, apprendre aux jeunes à se protéger. Comme la cybercriminalité ne concerne pas qu'eux, tous sont les bienvenus sur mon compte TikTok ecop.francois, quel que soit leur âge.

## Que faites-vous donc sur ce compte ?

Depuis mai 2022, j'y réalise des vidéos sur les risques d'internet et des réseaux sociaux mais aussi des tutoriels. De plus, je peux réagir en diffusant des informations sur un nouveau phénomène ou la résurgence d'un phénomène connu. Par ailleurs, je crée des vidéos qui présentent les activités et les coulisses de la PCV. Enfin, je réponds aux messages reçus en apportant moi-même des solutions ou en renvoyant à des intervenants appropriés.

## Un inspecteur de police prédestiné au rôle d'eCop

Après avoir terminé sa formation à l'École de Police en 2001, l'inspecteur principal adjoint François Nanchen a travaillé auprès de diverses entités de la police de sûreté, dont la division mœurs où il exerçait en tant que spécialiste en cyberpédophilie et effectuait déjà de la prévention auprès des enfants et adolescents. C'est après avoir participé à des reportages de la Radio Télévision Suisse (RTS) dédiés à son activité professionnelle qu'il a développé un intérêt marqué pour les médias. En outre, une de ses activités préférées lors de son temps libre a longtemps consisté en la réalisation de vidéos. Ainsi, son nouveau poste d'eCop représente la mise à profit idéale de son expérience du terrain et d'un de ses passe-temps de prédilection.

## Quels sont vos projets mais aussi vos défis ?

Mon but est de donner aux jeunes une image plus accessible de la PCV. S'ils se reconnaissent dans celle-ci, il sera plus aisé de leur donner des conseils de prévention de la criminalité. Pour cela, je devrai réaliser des vidéos qui suscitent une émotion afin que leurs messages soient mieux retenus. De plus, il me faudra adopter un ton décalé tout en restant sérieux. Je devrai également conserver un rythme régulier de publication des contenus. Ainsi, j'accueillerai avec plaisir toute idée de mes collègues, voire leur participation.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron

## En quoi consiste TikTok ?

Lancée en septembre 2016 par l'entreprise chinoise ByteDance, TikTok constitue une application de partage de vidéos et de réseautage social. Son logo évoque une note de musique. En effet, cette application, simple à utiliser, permet de réaliser, partager et visionner des clips musicaux. L'utilisateur choisit ainsi une chanson parmi de nombreux genres musicaux puis il se filme par-dessus pour une durée allant de 15 à 180 secondes. Appréciée par de nombreuses célébrités, elle a popularisé diverses chansons et propulsé des utilisateurs au rang de personnalités sur internet. Elle est également à l'origine de tendances virales. En quelques années, elle est devenue l'une des applications les plus plébiscitées au monde avec déjà 2 milliards de téléchargements à son actif.



*L'IPA François Nanchen est le nouveau eCop de la Police cantonale vaudoise.*

# CENTRALE VAUDOISE DE POLICE : UNION INÉDITE

Grand chambardement pour le 117 ! Depuis quelques semaines, les équipes de la Police municipale de Lausanne (PML) et celles de la Police cantonale (Polcant) répondent indistinctement à tous les appels d'urgence passés dans le canton de Vaud. Rencontre autour de la nouvelle Centrale vaudoise police (CVP).

Finis le temps où, dans le canton, les appels au 117 étaient traités en fonction de leur provenance soit par la PML soit par la Polcant. Bilan un mois après une fusion historique des deux centrales avec le capitaine Vincent Bornay, chef de la CVP, l'inspectrice Laurane, opératrice, tous deux rattachés à la Polcant, ainsi qu'avec l'adjoint-chef Thierry Thévoz, remplaçant du chef CVP, et le brigadier Sébastien, opérateur, qui font eux partie de l'effectif de la PML.

## Depuis quand les centrales sont-elles réunies ?

**Cap Bornay :** Les opératrices et opérateurs de la PML se sont installés à la Blécherette le 1<sup>er</sup> février tout en continuant à répondre exclusivement aux appels provenant du secteur lausannois. La fusion du programme informatique SAGA, le système d'aide à l'engagement, a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars. Dès ce moment, toutes et tous ont travaillé avec le même outil et n'avaient pas d'autres choix que de traiter l'ensemble des appels 117, quelle que soit leur origine.

## Comment s'est passé le démarrage ?

**Cap Bornay :** Très bien. Il y a des aspects que l'on a pu anticiper et résoudre en amont, et d'autres que l'on doit régler maintenant. Dans le local de la centrale, par exemple, l'activité qui est désormais plus dense par la force des choses induit passablement de bruit. Le personnel est en train de se former, il y a beaucoup d'échanges entre les gens, c'est donc normal qu'il y ait du brouhaha. Le retour de POLYCOM, le système radio des acteurs sécuritaires, et les téléphones ajoutent encore des nuisances sonores.

**Adj Thévoz :** D'autre part, chaque police a conservé son canal radio qui, individuellement, représente 130 heures de communication mensuelle. Composer avec ces 2 canaux d'engagement est complexe. Ça fonctionne mais on doit être très attentifs.

## On imagine que pour les collaboratrices et collaborateurs de la PML, changer de cadre de travail du jour au lendemain n'a pas été simple ?

**Brg Sébastien :** Notre nouvel environnement n'est ni mieux ni pire que le précédent. On a conservé les mêmes outils et c'est agréable de retrouver d'autres collègues expérimentés.

**Adj Thévoz :** A Lausanne, nous avions l'équipe de l'intervention en face de nous, on les côtoyait. Nous avons perdu ce contact constant. J'apprécie donc beaucoup que les patrouilles de Lausanne viennent nous rendre visite à la CVP. Nos collègues du terrain voient ainsi dans quelles conditions on travaille. Ils peuvent constater que si le secteur lausannois est calme à une période donnée, ça n'est pas forcément le cas au niveau du canton.

## Et pour vous qui prenez des appels d'un secteur géographique nouveau, quels sont les changements ?

**Brg Sébastien :** J'ai travaillé à police secours et je connais la ville de Lausanne par cœur : il est très facile pour moi de m'y orienter. Si une personne au bout du fil ignore où elle se trouve sur le territoire lausannois, j'arrive en général à la localiser si elle me décrit son environnement. Pour les appels provenant du canton, c'est différent. Si quelqu'un me dit être sur la route entre tel et tel village, ça ne va pas forcément beaucoup m'aider : il y a souvent plusieurs routes reliant deux villages. Heureusement, on s'y retrouve toujours !

**Insp Laurane :** En ce qui me concerne, quand je reçois des appels du secteur de Lausanne, je dois parfois demander aux gens de répéter le nom de la rue où ils se trouvent.

**Brg Sébastien :** Le plus compliqué pour moi n'est pas l'aspect géographique mais les spécificités opérationnelles de la gendarmerie. On doit s'habituer à un autre fonctionnement, à un autre jargon.

**Insp Laurane :** C'est vrai. Par exemple, à Lausanne, la Centrale des médecins de garde peut intervenir dans le cas d'une personne âgée qui a fait une chute à domicile. Dans le reste du canton, on enverra plutôt des gendarmes. Certaines patrouilles de Lausanne ont des missions spécifiques... On apprend et on s'adapte aux particularités de l'autre corps. Et quand on fait une boulette, on offre volontiers le café pour se faire pardonner par les collègues du terrain !

**Cap Bornay :** On a encore du pain sur la planche mais nous avons une année devant nous avant l'installation à ECAvenir. Parmi les points à régler, il y a aussi des as-



pects RH : au sein de la CVP, on a deux équipes avec des salaires, des statuts et des horaires différents. Ces sujets sont entre les mains de nos commandements.

#### Quelles sont les plus-values de cette fusion ?

**Cap Bornay :** On a désormais une vision de tous les moyens police sur le terrain. C'est très important pour les personnes en charge de la conduite des opérations. Si un événement commence à Lausanne et se termine à Yverdon-les-Bains, la CVP nous offre une précieuse vue d'ensemble.

**Adj Thévoz :** Avant, en cas d'absence pour cause de maladie, on était vite fragilisés. Avec cette fusion, on peut trouver des synergies de fonctionnement.

**Cap Bornay :** Et bien sûr, travailler main dans la main, faire cohabiter nos deux cultures est d'une grande richesse et nous fait évoluer. Avec la CVP, on est au cœur de la police coordonnée. Il est important de comprendre l'autre. On cherche à harmoniser ce qui peut l'être tout en respectant les spécificités du corps de police de Lausanne.

**Adj Thévoz :** On a rassemblé deux entités et chacune doit faire un effort. Il y a de bonnes choses à prendre de chaque côté.

@ Coralie Rochat

#### Allô ?

Pas moins de 8 opératrices et opérateurs travaillant simultanément 365 jours par an, 24 heures sur 24, traitant environ 370'000 appels par année. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la CVP comptera 19 opérateurs de la PML et 30 opérateurs de la Polcant.

# CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ENTRE LA POLICE ET LES COMMUNAUTÉS ÉTRANGÈRES

Le vendredi 18 mars 2022, jour de l'ouverture de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR), la plateforme d'échanges entre la police, les services d'intégration et les communautés étrangères a été inaugurée au Centre de la Blécherette, en présence des conseillers d'Etat Béatrice Métraux et Philippe Leuba.

Une dizaine de communautés ont répondu à l'appel au dialogue des institutions (italienne, turque, afghane, érythréenne, syrienne, irakienne, kurde, albanaise, kosovare, portugaise ainsi que des membres de la diaspora africaine de Suisse). La composition de la plateforme se veut évolutive. Présidée par le BCI et la Police cantonale, celle-ci vise à instaurer une meilleure compréhension mutuelle des enjeux propres à chaque partenaire.

Grâce à leur ancrage sur le terrain et leur expérience au contact des bénéficiaires, les membres de la plateforme sont ainsi appelés à remplir un rôle prépondérant en faveur du renforcement des liens sociaux. Dans un premier temps, consacrée à la lutte contre le racisme, elle sera toutefois susceptible de s'ouvrir par la suite à des problématiques liées à d'autres formes de discriminations.

La plateforme ne dispose d'aucune compétence décisionnelle, mais se veut un lieu d'échanges et d'ouverture. Une à deux rencontres par année seront organisées.

@ Alexandre Bisenz

Photos: Jean-Bernard Sieber, ARC Photos



Le commandant remplaçant de la Police cantonale vaudoise, Patrick Suhner, a pris part aux premiers échanges entre les membres de la plateforme avec Olivia Cutruzzola (au centre), Officière prévention et diversité à la Police cantonale vaudoise et la Cheffe du Bureau cantonal de l'intégration, Madame Amina Benkais-Benbrahim, les deux co-présidentes de la plateforme.

Inauguration de la plateforme dans les locaux de la Police cantonale au Centre de la Blécherette.





# # EQUAL GAME



RESPECT

